BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 25 avril 1901.
L'étiage à 8 heures A. M.

Stations.	Pleine hauteur à la rive, pieds.	Ligne du danger, pieds.	Hauteur, pieds.	Changements dans les dernières 24 h.
St-Paul	......	14	6.4	0.0
Davenport	10	15	8.7	—0.1
St. Louis	32	30	17.6	......
Caire	44	45	39.5	+1.0
Memphis	32	33	28.2	+0.2
Helena	43	42	37.8	+0.1
Vicksburg	44	45	39.1	—0.3
Barbree	......	......	33.0	+0.2
Rivière Rouge	......	......	35.2	+0.2
Bile-Orléans	9	16	13.0	0.0
Melville	......	31	30.8	+0.1
Omaha	......	18	7.2	0.0
Kansas City	......	21	10.5	—0.3
Pittsburg	30	22	16.3	—0.7
Cincinnati	45	50	58.4	+2.0
Louisville	......	28	29.5	+3.0
Nashville	......	40	37.8	+0.3
Chattanooga	33	33	19.0	—3.2
Fort Smith	......	22	9.0	—0.3
Little Rock	......	23	13.0	—1.1
Arthur City	......	27	5.7	—0.4
Fulton	20	28	16.8	—1.2
Shreveport	21	29	14.0	0.0
Alexandria	32	33	14.0	—0.5
Camden	26	39	32.8	—0.9
Monroe	......	40	20.6	+0.3

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 26 AVRIL 1901

Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M
Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND 11 A M

SAMEDI, 27 AVRIL 1901.

Rivière Rouge—SUNRISE, à 5 P M
Rivières Ouachita et Black—CITY OF CAMDEN, 5 P M
Rivières Ouachita et Black—PARLOR CITY, à 5 P M
Grand Lake et Bends, VALLEY QUEEN, 5 P M
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Nom	Destination	Mouillage
American	Afrique	1er dist 38
Algiers	New York	Alger
Australia	Dunkerque	Gretna
Andoni	Havre	4me dist 48
Claudina	Hambourg	Stuyvesant dock
Clinton	Laid up	Alger
Dalmally	Hull	Chalmette
Dinnemare	Gene	1er dist 13
Duke of York	Continent	Canal Harvey
Elswick Lodge	Anvers	Chalmette
Enidwen	Hull	Westwego
Excelsior	Havane	Alger
El Norte	New York	Alger
Goodwood	Anvers	Westwego
Jessie	Laid up	Alger
Jamaican	Liverpool	1er dist 37
Louisiana	New York	2me dist 8
Louisiana	Copenhague	Chalmette
Lord Londonderry	Londres	Stuyvesant dock
Maritime	Manchester	Chalmette
Mount Royal	Havre et Breme	4me dist 48
Mayfield	Glasgow	Stuyvesant dock
Montreal	Afrique	Southport
Morgan	Laid up	Alger
Sevthian	en réparation	1er dist 31
Stillwater	Belise	3me dist 30
Spragwell	Galveston	1er dist 21
Sunbeam	Honduras	3me dist 30
Swindon	Rotterdam	Chalmette
Themis	Mexico	Stuyvesant dock
Torr Head	Belfast	Chalmette
Whitney	Laid up	Alger
BARQUES.		
Sebastiano	Cadix	rue 9me
Dora	Breme	Southport
GOELETTE.		
Olga		Pic tier
Gee Lake	Brazos	Pic tier
Mount Hope	Providence	Gretna
Clever		1er dist 20

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship El Paso, Boyd.......parti 20 avril.
Steamship El Mar, Grant.........parti 18 avril.
Steamship Proteus, Gager.......parti 20 avril.

LIVERPOOL.
Steamship Louisianian, Edwards parti 18 avril.
Steamship Barbadian, Owen......parti 13 avril.
Steamship Dictator, Brown.. parti 12 avril.
Steamship Chancellor, Whidborn..p 28 mars.
Steamship Capella, William.... parti 1 mars
Steamship Costa Rican Kelly.. parti 7 mars.
Steamship Wanderer, Bond.....parti 20 mars.
Steamship Cuban, Bartlett.......parti 21 mars.
Steamship Floridian, Jinks ..... parti 4 avril.
Steamship Traveller, Tennant.. parti 4 avril
Steamship Wm Cliff, Bullock..parti 4 avril.

LONDRES.
Navire Columbus, Stevèr.......parti 12 avril.
Steamship Cayo Mono, Friend..parti 16 mars.

SHIELDS.
Steamship Florida, Koch.......parti 10 avril.

TYNE, ECOSSE.
Steamship Patrician, ———.......parti 3 avril.

HAMBOURG.
Steamship Granaria, Horn.. ....parti 3 avril.
Navire Kaiser, Graffny.............parti 14 avril.

AARHUUS, DANEMARK.
Steamship Louisiana, Jansen....parti 6 mars.

MANCHESTER.
Steamship Cromwell, Woodruff parti 22 mars.

GENES.
Steamship Catalina, Andrasa ..parti 11 avril.
Steamship Luigi Clampa, Cocoralin p 8 avril.

MALTE.
Steamship Liangollen———.....parti 22 mars.

KINGSTON, JAMAIQUE.
Steamship Costa Rican Kelly ..parti 9 avril.

BERMUDES.
Steamship Trongate, Hunter..parti 16 avril.
Steamship Cayo Mono, Friend..parti 10 avril.

OPORTO.
Barque Fortuna, Valna..........parti 24 mars.

MADEIRA.
Steamship Emma, Thoren .. parti 13 avril.
Steamship Marie Elsie, McLean parti 31 mars.

SIERRA LEONE.
Steamship Europa, Painter.... parti 11 avril.

NEWPORT.
S S Straits of Menai, Jenkins..parti 19 avril.

BARRY.
Steamship Bray Head, Arthur..parti 18 avril.

ROTTERDAM.
Barque Brema, Brees..........parti 18 avril.

PROGRESO.
Steamship Capolle, McKee........parti 19 avril.

4 DÉBOUCHÉS IMPORTANT.

THE TEXAS T AND P PACIFIC RAILWAY

"Aucune embarras pour répondre aux questions".

Aucun Changement de Chars Nord du Texas

Pour le service supérieur des passagers demandez A. S. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hotel St-Charles.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA DESIRABLE

Résidence en bois à Deux Etages

No 1171 RUE CONSTANCE,

Près de la rue Erato.

SUCCESSION DE GEORGE MEYERS OU MYERS.

No 42,371—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G Friedrichs Encanteur, Bureau No 834 rue Commune—MARDI, le 7 mai 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 29 mars 1901 et rendu dans la succession ci dessus intitulée, de la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:—

L'élégante résidence en bois à deux étages, No 1171 rue Constance, entre les rues Erato et Gaiennié, avant double galeries de face, escaliers vestibules au dessus et au dessous, contenant 10 chambres, citernes, hangar, cour pavée en briques sur le côté, assez grande pour une allée de voiture. Le lot est plus amplement décrit comme suit: Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Magasins, Erato et Gaiennié désigné par le No 3 sur un plan fait par W T. Thompson, voyer, daté le 25 mai 1844, déposé dans le bureau de David L. McCay Esq, anciennement notaire, pour référence. Le dit lot mesure, en mesure anglaise, 27 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds 10 pouces et 5 lignes, avec une allée dans le fond de 7 pieds de largeur, en commun au dit lot et ceux adjacents. Dans un district populeux, à proximité du district industriel, marchés, écoles et églises.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, la police d'assurance transférée, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 en plus du prix et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur pardevant Jas Simeon, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 9 16 23 30—mai 7

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BON PLACEMENT.

Bâtisse à deux étages No 225 N. Franklin, entre les rues Douane et Bienville.

Succession de Daniel W. Williams.

No 63,842—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 7 mai 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 2 avril 1901 de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour susmentionnée, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, absent, la propriété ci-après décrite à savoir:

La bâtisse en briques à deux étages avec bâtisse en bois à deux étages dans le fond, connue comme No 225 N. Franklin, contenant 10 chambres, citerne, hangar, etc., et plus loin décrite comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Douane, Bienville et N. Liberté, désigné comme lot No 7 sur un plan fait par J. Communy, voyer, le 10 décembre 1842, et déposé dans le bureau de Cuvellier, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue N. Franklin sur 79 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu, pardevant Fred Diebel, notaire.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mlle Fanny Freret.

No 64,001—Division D.

Conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, signé le huitième jours d'avril 1901, et les directions des exécuteurs, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, à midi, quatorzième jour de mai 1901, par DENIS & DANZIGER, encanteurs, les propriétés ci-dessous décrites:

1° Les effets mobiliers situés au local 1731 rue Deuxième et décrits dans l'inventaire enregistré dans ladite succession aux conditions du comptant.

2° Le lot de terre désigné par la lettre "A" dans l'îlet No 245 borné par les rues Seconde, Carondelet, Baronne et Première, ledit lot ayant trente pieds de face sur la rue Seconde par cent quarante pieds, six pouces et une ligne de profondeur et de face sur la rue Carondelet avec les bâtisses et améliorations, consistant en la maison à deux étages et mansarde No 1703 rue Seconde et formant l'encoignure des rues Seconde et Carondelet.

3° Le lot adjoignant à l'ouest désigné par le No 4 dans le même îlet, mesurant trente pieds de face à la rue Seconde sur cent quarante et un pieds cinq pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une bâtisse en bois à deux étages et mansarde, No 1707 rue Seconde.

4° Le lot suivant adjoignant vers la rue Baronne, étant désigné par le No 3 dans le même ilet, mesurant trente pieds de face sur la rue Seconde par cent quarante et un pieds cinq pouces et une ligne de profondeur, avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent consistant en une bâtisse en bois à deux étages et mansarde No 1711, rue Seconde.

5° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même ilet No 245, borné par les rues Deuxième, Première, Baronne et Carondelet, mesurant cent quinze pieds de face sur la rue Deuxième, commençant à une distance de trentecinq pieds de l'encoignure des rues Deuxième et Baronne, par cent quarante sept pieds de profondeur sur la ligne du côté la plus rapprochée de la rue Carondelet, et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de cent vingt pieds, ensuite s'élargissant à angles droits de trente cinq pieds jusqu'à la rue Baronne et une seconde profondeur et face à la rue Baronne de vingt sept pieds et ayant cent cinquante pieds de largeur sur la ligne du fond, avec les améliorations consistant en une grande maison en bois à deux étages et mansarde, No 1731 rue Seconde.

Wm A. Freret,
F. G. Freret, exécuteurs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au moment de l'adjudication, ou tout comptant, à l'option des acquéreurs, la balance non payée, à un et deux ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication; la propriété devant être conservée assurée par les acquéreurs, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, le tout devant être garanti par privilège de vendeur sur les propriétés respectives vendues.

Vente pardevant Charles Forman, notaire
Benjamin Rice Forman, avocat des exécuteurs.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Emile Boehler vs Lafayette Thorpe.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, — No 4643 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 29me jour d'avril 1901, à 11 heures A. M., la propriété ci après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

19 avril—19 27 29

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 1er mai, à 11 heures A. M.
Nouveau cottage simple, 915 rue Mazent.
Succession de Charles J. Misch—No 64,339—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur, Bureau, 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 1er mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, près Carondelet, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 26 mars 1901 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Mazent et France, désigné par le numéro A 7 d'après le plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 25 février 1893; le dit lot de terre mesurant d'après le dit devis trente et un pieds trois pouces et trois lignes et demie de face à la rue Mazent sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme le No 915 rue Mazent, comprenant un nouveau cottage simple contenant vestibule 4 chambres, cour, toit couvert en ardoises, hangar et entrée pour voiture.

Termes et conditions — La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigible en 1901 au dessus le prix de vente et devant payer pour les timbres du revenu intérieur des E. U. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE, Encanteur.

27 mars—27 31 — avril 7 14 21 28 30 — mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

A 11 heures A. M.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE SIMPLE RETIRÉ, No 2707 RUE DAUPHINE.

Bâtisse en briques à trois étages No 531 rue St Ferdinand.

Dans l'affaire intitulée Anthony Henry Mans et als vs Mme Christina Fabry et Charles Thomas Mans.

No 63,088—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 1er mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 806 rue Perdido près Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 22 mars 1901 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la suivante décrite propriété à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Ferdinand, Levée, Moreau et Montégut, désigné comme lot No 12, sur un plan de Pilié et Commings daté le 17 février 1834, annexé à un acte de Félix de Armas, ancien notaire, le 1er mars 1836, mesurant, en mesure américaine, 22 pieds six pouces de face à la rue St Ferdinand, sur une profondeur de cent pieds, borné sur un côté par le lot No 10, et sur l'autre côté par le lot No 11 et dans le fond par une allée commune au dit lot et à d'autres. Les améliorations sont connues comme le No 531 rue St Ferdinand, comprenant une bâtisse en briques à trois étages, contenant vestibules, environ 10 chambres, cuisine, 2 citernes et grandes galeries sur la façade et dans le fond.

Deuxièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Port, Bourgogne et St-Ferdinand, désigné comme lot numéro 2 de l'îlet No 7 sur un plan de J. Pilié, voyer, le 9 février 1835, mesurant en mesure américaine, vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Dauphine sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme le No 2707 rue Dauphine comprenant un cottage simple retiré, contenant vestibule, salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, cuisine, citerne et allées pavées: aussi une bâtisse dans le fond laquelle contient 2 chambres.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un ou en un et deux ans de crédit à ladite option, démontrée par des billets divisés en coupons pour satisfaire les proportions où la commodité des co-propriétaires portant 8 0|0 d'intérêt de la date de l'adjudication, leurs paiements devant être garantis, ensemble avec 5 0|0 honoraires d'avocat devant être payés par les acquéreurs en cas de procès pour recouvrer lesdits billets ou quelques parties d'entre eux, par privilège de vendeur et hypothèque spéciale et par les clauses usuelles d'assurance. 10 0|0 de l'adjudication devant être déposé avec l'encanteur au moment de cela; l'acquéreur devant payer les taxes de l'année 1901, les timbres du revenu fédéral et le coût des actes de vente, lesquels devant être passés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire

E. A. CARRERE, encanteur.

O. W. Long, avocat.

27 mars—27—av 7 14 21 28 30—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi le 8 mai, à 11 heures A. M.
Boulangerie établie et résidence No 818 rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine.
Succession de Jacob Eckendorff.
No 64,428—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet MERCREDI le 8 mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido près Carondelet, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 1er avril 1901 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus appartenant ou en dépendant situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet No 58 borné par les rues Royale, Bourbon, Ste Anne et Dumaine mesurant en mesures françaises trente pieds de face sur la rue Bourbon par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur un côté par la propriété de Antoine Bel ou représentants et de l'autre côté par celle de François Girod ou représentants.

Les améliorations sont connues comme No 818 rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine, comprenant un grand et commode magasin en briques à deux étages avec mansarde et résidence. Contenant grand magasin, un grand chemin couvert pour voitures vestibules, galeries sur le devant, le côté et le fond, offices, et quelques quatorze chambres dans le fond et une grande écurie, entrepôt, et au premier étage est une grande boulangerie avec fours, etc., le tout en excellent état, cour pavée, gaz partout, etc.

Termes et Conditions. Comptant—L'acquéreur assumant au-dessus et en plus du prix d'achat, toutes les taxes de l'année 1901, et aussi devant payer pour les timbres du revenu intérieur des E. U., actes de ventes pardevant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE Encanteur.

J. C. Henriques, avocat.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 6 7 8.

Succession de Margaret McCormack, veuve de Wm Braun, et femme par second mariage de Michel Vahl.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,755—Division D—Attendu que Mme Mary Ann McCormack, veuve de Thomas Agnew, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Margaret Ann McCormack, femme de Michel Vahl, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.

Wm H. Pascoe, avocat.

18 avril—18 22 27

VENTE A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Rémunératives

—Dans le—

DEUXIEME DISTRICT,

Nos 1014-1016 Rue St-Philippe, entre les rues Remparts et Bourgogne. Maison avec mansarde, à deux corps de logis. Louée $25 par mois.

Nos 308 312 Rue Dauphine, entre les rues Bienville et Conti. Maison à deux corps de logis avec mansarde. Louée $30 par mois.

Ces propriétés sont éligiblement placées et environnées par tous les agréments, sont très désirables soit comme demeure soit comme placement sûr et profitable.

The Armstrong Cork Company
vs
Anatole Ovide Léaumont et al.

No 64,342—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune.

Mercredi, 15 mai 1901,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le jugement rendu en pleine Cour le 26 mars 1901 le jugement signé en pleine Cour le 1er avril 1901, et en vertu d'un ordre de la même Honorable Cour daté le onze avril 1901 homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue pardevant A. Doriocourt notaire le 8 avril 1901 dans l'affaire intitulée Interdiction de George Erneste Leaumont No 509 4 de la dite Cour, dans l'affaire ci-dessus décrite, les propriétés ci-après décrites à savoir.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 104, borné par les rues St Philippe, Dumaine, Remparts et Bourgogne désigné par le numéro dix-huit (18), mesurant trente deux (32) pieds de face à la rue St Philippe, sur quatre vingt douze (92) pieds de profondeur. Les bâtisses qui s'y trouvent portant les Nos 1014 et 1016 rue St Philippe, et plus complètement décrit dans l'inventaire pris dans la succession d'Anatole Léaumont et dans l'inventaire pris dans l'affaire de l'interdiction de George Ernest eLéaumont.

Les améliorations comprennent une maison double avec mansarde couverte en ardoises ayant 6 chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres et 4 cabinets dans la mansarde, arrière bâtisse à deux étages ayant 5 chambres, citerne, lieux d'aisance, hydrant, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 69, borné par les rues Dauphine, Bourbon, Bienville et Conti, désigné par le numéro quinze (15), mesurant trente huit (38) pieds de face à la rue Dauphine sur quatre-vingt-seize (96) pieds de profondeur, plus complètement décrit dans l'inventaire pris dans la succession d'Anatole Léaumont et dans l'inventaire pris dans l'affaire de l'interdiction de George Erneste Léaumont

Les améliorations comprennent une maison double avec mansarde couverte en ardoises ayant 6 chambres au rez-de-chaussée. 2 chambres et 4 cabinets dans la mansarde, l'arrière bâtisse à deux étages ayant 4 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets souscrits par les acquéreurs, garantis par lien et privilège de vendeur et le droit d'aliéner sur la propriété vendue et par l'assurance et autres clauses usuelles de sécurité, celui de cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite pour collecter desdits billets ou en quelque partie d'iceux, soit, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; et divisée en coupons pour satisfaire la proportion des vendeurs intéressés; l'acquéreur assumant en sus du prix de son enchère les taxes de l'année 1901 et payant l'acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu, et finalement les acquéreurs de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de leurs enchères.

EMILE J. MERAL,
STAES & BERHEL, } Avocats.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 15

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

INTERDICTION —DE— Christian Thomas.

No 63 367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

EN vertu d'un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, le dit ordre daté et signé le 2 avril 1901 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, MARDI le 14 mai 1901 à midi, la propriété suivante:

Onze certains lots de terre, désignés sur un devis d'arpentage fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, le dit devis daté le 9 avril 1901, le dit arpentage ayant été fait conformément, à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District et d'après lequel arpentage la propriété est désignée et décrite comme suit:

Six certains lots de terre faisant face la rue Octavia, dans l'îlet borné par ladite rue Octavia les rues Laurel et Annonciation et l'avenue Peters, dans le Sixième district de cette ville, indiqués par les numéros 15 à 20 tous deux inclusivement.

Le lot 15 mesurant 31' 2" 5''' de face à la rue Octavia, à la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 127' 5" 4''' entre lignes parallèles.

Les lots 16, 17, 18 et 19 ont chacun une façade de 30' sur la rue Octavia, la même mesure sur la ligne du fond, sur une profondeur de 122' 5" 4''' entre lignes parallèles.

Le lot 20 faisant face à la rue Octavia, et formant l'encoignure des rues Annonciation et Octavia, a une façade de 30' sur la rue Octavia, 27' 8" 7''' de largeur dans le fond sur une profondeur de 122' 5" 4''' sur la ligne du lot 19, et 123' 4' 5''' sur la ligne de côté courant parallèlement avec la rue Annonciation.

Le lot 21 mesurant 35', 3", 2''', de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 156' 4" sur la ligne de côté la plus près de l'avenue Peters, et les profondeurs suivantes sur la ligne de côté la plus près de la rue Octavia 147', 8", 7''' à la ligne de côté du lot 15 de là une distance de 5' vers l'avenue Peters et parallèles aux rues Annonciation et Laurel, de là par une profondeur additionnelle de 9', 2", 5" à la ligne du fond, laissant une largeur de 30' sur la ligne du fond.

Le lot 11 mesurant 31' 10" 3''' de face à la rue Laurel, par la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 98' entre lignes égales et parallèles et sera vendu ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les lots 12, 13 et 14 mesurant chacun 31' 10" 8''' de face à la rue Laurel, par la même largeur sur la ligne du fond, et une profondeur de 98' entre lignes égales et parallèles, le lot 14 formant l'encoignure des rues Laurel et Octavia.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la portion du crédit s'il y en a en un crédit de un, ou un et deux ans, la portion du crédit, s'il y en a devant être représentée par billet ou billets des acheteurs respectifs lesquels billets seront garantis en leur paiement par lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an de leur date jusqu'au paiement. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement, honoraire d'avocat; les acquéreurs devant payer en addition de leur enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1901 et les timbres du revenu intérieur, taxe de guerre des Etats-Unis. Actes de vente devant être passés pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO,

Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur, 303 rue Baronne.

Le plan à la Bourse.

J. B. Rosser jr, avocat.

12 av—12 14 21 28—mai 5 12 13 14

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES Doubles et Simples

—DANS LE—

TROISIEME DISTRICT.

Nos 1221-23 RUE PORT, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $17.00 PAR MOIS.

Nos 1225-27 RUE PORT, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $14.00 PAR MOIS.

No 1231 RUE PORT, UN COTTAGE SIMPLE ELEVE POUVANT RAPPORTER $18.00 PAR MOIS.

Nos 2704-2706 RUE URQUHART, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $14.00 PAR MOIS.

Nos 2708-2710 RUE URQUHART, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $14.00 PAR MOIS.

No 2712 RUE URQUHART, UN COTTAGE SIMPLE POUVANT RAPPORTER $10 PAR MOIS.

Nos 2728-2730 RUE URQUHART, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $14.00 PAR MOIS.

Nos 2732-2734 RUE URQUHART, A L'ENCOIGNURE DE LA RUE ST-FERDINAND, UN COTTAGE DOUBLE LOUE POUR $15.00 PAR MOIS.

Nos 1228-1230 RUE ST-FERDINAND, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $12.00 PAR MOIS.

No 64,647—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

Succession de Mme Mary Tyler Muir.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune—

MERCREDI, le 22 MAI 1901

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 18 avril 1901 pour le compte de la succession, ci-dessus les propriétés ci-après décrites, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet numéro quatre cent quatre-vingt-six, borné par les rues Port, St Ferdinand, Urquhart et Marais (autrefois Morales) ladite propriété étant complètement décrite et divisée en neuf lots désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, K sur un plan dressé par Kirkland et Théard, ingénieurs civils et voyers, daté le 12 avril 1901 et annexé à l'inventaire pris par Charles T. Soniat, notaire, le 12 avril 1901 dans cette succession; lesdits lots ayant, d'après ledit plan, les mesures suivantes, à savoir:

Le lot A mesurant, en mesure américaine, commençant à un point cent quatre-vingt-six pieds deux pouces [186' 2"] de l'encoignure des rues Port et Urquhart, 29 pieds 2 pouces de face à la rue Port, 131 pieds 7 pouces de profondeur sur une ligne la divisant du lot B, 28 pieds 8 pouces sur la ligne du fond et 131 pieds 7 pouces sur la ligne de côté le divisant du lot original No 27.

Les améliorations comprennent une résidence double à un étage, désignée par les numéros municipaux 1221 et 1223 rue Port, ayant huit chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot B mesure en mesure américaine 28 pieds 8 pouces de face à la rue Port 131 pieds 7 pouces sur une ligne le séparant du lot C, 28 pieds 2 pouces sur la ligne du fond, et 131 pieds 7 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot A.

Les améliorations comprennent une résidence double à un étage désignée par les numéros municipaux 1225 et 1227 rue Port, ayant six chambres citerne latrines, etc.

Le lot C est contigu au ci-dessus décrit lot B, et mesurant en mesure américaine, 28 pieds 4 pouces de face à la rue Port, 29 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus près et parallèle à la rue Urquhart, de là 15 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle à la rue Port; de là, une profondeur additionnelle de 68 pieds 2 pouces sur la ligne de côté le séparant des lots D et E, de là 15 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle à la rue St. Ferdinand courant vers la rue Marais de là une autre profondeur de 34 pieds 3 pouces, 28 pieds 4 pouces sur la ligne du fond et 131 pieds 7 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot B ci-dessus décrit.

Les améliorations comprennent un fort joli cottage élevé, retiré de la rue désigné par le No 1231 rue Port ayant six chambres, galeries sur le devant et le côté, bâtisse élégante élevée sur pilier en briques d'environ 6 pieds, ayant une chambre, parterre sur le côté, bâtisse dans le fond avec deux chambres, latrines, etc.

Le lot D mesurant en mesure américaine 36 pieds 2 pouces de face à la rue Urquhart sur 84 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations comprennent une résidence double à un étage désignée par les Nos municipaux 2704-2706 rue Urquhart, ayant 6 chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot E mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 84 pieds 3 pouces entre lignes parallèles; désigné par les Nos municipaux 2708-2710 rue Urquhart.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage, ayant 6 chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot F mesurant en mesure américaine 19 pieds 2 pouces de face à la rue Urquhart, 100 pieds de profondeur sur les deux lignes de côté et 19 pieds 4 pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations comprenant un élégant cottage élevé, désigné par le numéro municipal 2712 rue Urquhart, ayant 4 chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot G mesurant en mesure américaine trente pieds, neuf pouces de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de quatre-vingt-dix-sept pieds six pouces entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage désignée par les numéros municipaux 2728 et 2730 rue Urquhart, ayant six chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot H est contigu au lot G, et forme l'encoignure des rues Urquhart et St Ferdinand, et mesure, en mesure américaine, 27 pieds 9 pouces de face à la rue Urquhart sur une profondeur et façade de 97 pieds 6 pouces sur la rue St Ferdinand entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence double à un étage désignée par les numéros municipaux 2732 et 2734 rue St Ferdinand, ayant 6 chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot K mesurant en mesure américaine commençant à une distance de 97 pieds, 6 pouces de l'encoignure des rues Urquhart et St. Ferdinand, 31 pieds 5 pouces de face à la rue St. Ferdinand 131 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Marais, 28 pieds 4 pouces sur la ligne du fond, 73 pieds 7 lignes sur l'autre ligne de côté la plus de la rue Urquhart, de là 2 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue St. Ferdinand, de là 58 pieds 6 pouces additionnels sur la ligne de côté la plus près de la rue Urquhart et séparant ledit lot K des lots G et H ci-dessus décrits.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage, désignée par les numéros municipaux 1228-1230 rue St Ferdinand, ayant 6 chambres, citerne, latrine, etc

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans, portant sept pour cent d'intérêt par an, garanti par hypothèque sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles et coutumières, les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1901, le paiement de la taxe de guerre et le coût des actes de vente notariés au dessus et en plus du prix d'achat, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de leur enchère au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant P. M. Milner, notaire.

H. H. HALL, Exécuteur.

21 avril—21 28—mai 5 12 19 22

VENTES A L'ENCAN — PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande Vente de Propriétés —DU— Premier et du Deuxième District,

Nos 433-435 RUE ST-CHARLES, entre les rues POYDRAS et PERDIDO, en face du Nouveau Théâtre St-Charles, maintenant en voie de construction. Elégante Bâtisse en briques à quatre étages, le rez-de-chaussée est occupé par un RESTAURANT, et les étages supérieurs par l'HOTEL et la PENSION de HENRY. Comme placement il n'est rien de supérieur.

Vendu sujet au bail expirant le 30 septembre 1901, à raison de $1020 par an, payable mensuellement $85.

Nos. 335-337-339 RUE ROYALE et Nos. 706-708 RUE CONTI, formant l'encoignure des RUES ROYALE et CONTI. La bâtisse en briques à deux étages le rez-de-chaussé est occupé par les bureau du Mont-de-Piété du Peuple, et Magasin d'objets Antiques et à l'étage supérieur comme résidence. La rue Royale a été, et est maintenant, et sera pendant des années à venir le principal quartier central des articles Antiques, cette propriété étant la plus apparante de toute les autres; de temps immémoriale elle n'a jamais été sans locataire et a toujours rapportée un joli revenu, elle n'est qu'à trois îlets du Grand Boulevard Canal et est contigu à la bâtisse de la "COMPAGNIE DE LA BRASSERIE AMÉRICAINE," et comme un placement sur, il n'est rien de supérieur dans aucune autre partie de la ville.

Vendue sujette aux baux expirant en 1901 et 1902, au taux de $1608 par an payable mensuellement $134 comme il est plus bas détaillé.

No 333 RUE ROYALE entre les rues BIENVILLE et CONTI. Le Magasin en briques à trois étages, occupé par le grand établissement de Coutellerie fine de Raymond,

Vendu sujet au bail expirant le 30 Septembre 1902, au taux de $480, par an, payable mensuellement $40.

No 432-434 RUE ROYALE et Nos 632-634 RUE ST-LOUIS, formant l'encoignure des rues ROYALE et ST-LOUIS. L'élégant magasin et résidence en briques, à deux étages, le rez-de-chaussé est occupé par la Pharmacie Populaire Cut-Rate de Mailhes, et par l'établissement de Varieté bien connu de Chabert, tous les deux faisant face la rue ROYALE, et un magasin vacant rue St-Louis, l'étage supérieur est distribué comme résidence et contenant—chambres et est occupé par la célébre pension privée de Mme Gondolfo; situé seulement à quatre îlets du Grand Boulevard Canal, les deux rues sont pavées en pierres de tailles, et d'excellent locataires en fond un placement très désirable.

Vendus sujets aux baux expirant le 30 Septembre 1901 et 1902 au taux de $1170 par an, payable mensuellement $97.50 comme il est plus bas détaillé.

No. 841 RUE ROYALE, à l'encoignure de la rue Dumaine, Grand Magasin et Résidence en briques à trois étages, à seulement deux îlets du MARCHÉ FRANÇAIS, environné de tous les avantages devrait attirer l'attention des capitalistes comme un placement avantageux. Loué $40 par mois et payable mensuellement.

No. 839 RUE ROYALE, entre les rues Dumaine et St-Anne. Une Résidence en briques à trois étages contigue à la propriété sus-mentionnée.

No. 635 rue Nord Rempart entre les rues St-Pierre et Toulouse, le magasin et résidence en briques à deux étages, près de la Place Beauregard, et ayant toutes les commodités à proximité, occupé par Charles Barron, comme magasin de meubles et objets de fantaisies, loué $20 par mois.

Succession de M. L. Félicie T. de Lacroix, veuve de C. L. T. de Lacroix.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No. 63,402.

Par SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 818 rue Commune.

MERCREDI, LE 15 MAI 1901,

A midi, il sera vendu à l'enchère publique à

LEUR BUREAU ET BOURSE.

No. 813 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 27 mars 1901, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

PREMIER DISTRICT.

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet numéro deux cent vingt-et-un borné par les rues St-Charles, Carondelet, Perdido et Poydras, lequel lot mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles sur cent pieds de profondeur, et est désigné par le numéro trois sur un plan de Hugh Grant, voyer, daté le 14 janvier 1837, déposé en l'étude de J. B Marks, autrefois notaire; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprenant une bâtisse à quatre étages en briques; les étages supérieurs occupés par l'Hotel et la Pension d'Henry et le rez de-chaussée par un restaurant.

Vendu sujet au bail expirant le 30 septembre 1901 à raison de $1,020 par an, payable mensuellement $85.

DEUXIEME DISTRICT.

2° Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro cent dix sept borné par les rues Remparts, Bassin, St Pierre et Toulouse, laquelle portion de terre commence à une distance de 41 pieds de l'encoignure St Pierre et mesure 20 pieds de face sur la rue Remparts sur 80 pieds de profondeur le tout en mesure française et est composée de tout le lot numéro treize et de la portion du fond du lot numéro vingt sur un plan de Jacques Tanesse daté le 12 décembre 1817, déposé par acte de Marc Lafitte daté le 15 janvier 1818 ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le numéro 635 rue Nord Remparts.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, occupés au rez de-chaussée par Charles Barron, marchand de meubles, et l'étage supérieur divisé pour résidence et ayant 3 chambres, bâtisse en briques dans le fond avec deux chambres, etc. Louée $20 par mois.

3° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet soixante-neuf borné par les rues Royale, St. Louis, Passage de la Bourse et la rue Conti, et mesure comme suit: 79 pieds 2 pouces de face sur la rue Royale, puis sur une ligne parallèle à la rue Conti courant vers le Passage de la Bourse 47 pieds 4 pouces, puis ouvrant 3 pieds 9 pouces 4 lignes vers la rue Conti, puis sur une seconde ligne de profondeur courant vers le Passage de la Bourse et parallèle à la rue Conti 15 pieds 5 pouces et 4 lignes, puis sur une ligne parallèle au Passage de la Bourse, et courant vers la rue St. Louis 82 pieds 11 pouces et 4 lignes, puis sur une ligne faisant face à la rue St Louis courant vers la rue Royale son point de départ, 62 pieds 9 pouces et 4 lignes formant l'encoignure des rues Royale et St Louis, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les numéros municipaux 432 et 434 rue Royale et les numéros 632 et 634 St Louis, lesquelles améliorations comprennent la très élégante bâtisse à deux étages le rez de-chaussée de laquelle est occupé par J. A. Mailhes' Popular Cut Rate Drug Store et le magasin de variétés bien connu de M. U. D. Chabert' la partie supérieure est divisée en appartement et est occupée par la pension très célèbre tenue par Mme Gondolfo, lesquels y sont locataires depuis bien des années.

Vendus sujette à un bail sur la pharmacie de M. Mailhes, expirant le 30 septembre 1902 au taux de $50 par mois au bail du magasin de M. Chabert, expirant le 30 septembre 1901 au taux de $17.50 par mois et au bail de la maison de pension de Mme Gondolfo, expirant le 30 septembre 1901 au taux de $30 par mois.

4° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet numéro soixante-quatre, borné par les rues Royale, Conti, Bourbon et Bienville; lequel lot est désigné par la lettre A, et mesure 65 pieds 9 pouces 0 ligne de face sur la rue Royale par 100 pieds 0 pouces 0 ligne de profondeur et de face sur la rue Conti duquel il forme l'encoignure; d'après un plan de D. E. Seghers, voyer, daté le 5 avril 1901, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les numéros 335-337-339 rue Royale et 706-708 rue Conti.

Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages en briques, le rez de chaussée occupé par le Peoples Loan Office avec un magasin d'antiquités, l'étage supérieur distribué pour résidence, avec 15 chambres et grand vestibule, avant-entrée pavé en pierre carré (flat stones) au rez-de-chaussée.

Vendue sujette au bail du rez de chaussé, expirant le 30 septembre 1902, au taux de $99 par mois et le bail expirant le 30 septembre 1901 à $35 par mois de l'étage supérieur.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre B, dans l'îlet numéro soixante quatre, borné par les rues Royale, Bourbon, Conti et Bienville, sur un plan de D. E. Seghers, voyer, daté le 5 avril 1901, et mesurant d'après ledit plan 17 pieds 6 pouces de face sur la rue Royale sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse à trois étages en briques occupée par le grand établissement de coutellerie fine de Raymond.

Vendu sujet au bail expirant le 30 septembre 1902 au taux de $480 par an payable mensuellement.

6° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet numéro cinquante huit borné par les rues Royale, Bourbon, Dumaine et, Ste Anne, lequel lot forme l'encoignure des rues Royale et Dumaine désigné par la lettre A et mesure d'après le plan de D. E Seghers, voyer, daté le 5 avril 1901, 27 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur la rue Royale sur une profondeur et façade sur la rue Dumaine de 128 pieds 5 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, L'allée dans le fond mesurant 6 pieds 4 pouces sur la rue Dumaine, sur 27 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur, est sujette à l'usage d'un passage en faveur de la propriété attenante sur la rue Royale désigné par le lot B.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, occupée par une épicerie, les étages supérieurs distribués pour résidence et ayant chambres, hydrant, latrines, etc. Loués $40 par mois.

7° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet numéro cinquante huit, borné par les rues Royale, Bourbon Dumaine et Ste Anne, désigné par la lettre B sur un plan de D. E. Seghers, daté le 5 avril 1901 et mesurant d'après ledit plan 38 pieds 3 pouces, 0 ligne de face sur la rue Royale sur une profondeur de 128 pieds 5 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond, 6 pieds 4 pouces de large, s'ouvrant sur la rue Dumaine.

Les améliorations comprennent une résidence à trois étages en briques ayant quelques chambres, entrée pour voiture, écurie, remise, hydrants, latrines, etc., désigné par le numéro municipal 839 rue Royale.

Toutes les propriétés ont été occupées par les mêmes locataires pendant des années et nul doute que lesdits locataires soient anxieux de continuer comme tel.

Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance à un, ou un et deux ans, ou un, deux et trois ans, à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux représentés par billets en montant à la satisfaction du vendeur, portant sept pour cent d'intérêt par an, payables annuellement, de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement; garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement desdits billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente.

Les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et transférer la police d'assurance au porteur des billets, et assumer le paiement en sus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes de 1901 et les timbres du revenu sur les actes de vente, et de faire un dépôt avec l'encanteur de dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication; les acquéreurs n'ayant droit au choix des propriétés seulement de et après le passage de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, avocat.
Jules Audrieu, exécuteur.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 15